



Conseil phytosanitaire Bilan de campagne

Viticulture Sud

Année 2023

Bilan réalisé par les conseiller(e)s spécialisé(e)s : José GUZMAN et Marina BORICELLI, à partir des observations effectuées dans le cadre du réseau d'observations de parcelles : Bulletin de Santé du végétal et Bulletin Viticulture raisonnée et biologique.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
N° d'agrément IF01762

1 BILAN CLIMATIQUE ET PHENOLOGIQUE

Le bilan climatique a été effectué à partir de données quotidiennes de 10 stations météorologiques (source : <https://pro.meteofrance.com>)

- ALBA LA ROMAINE
- AUBENAS SA
- BESSAS
- GRAS
- GROSPIERRES
- LES VANS-SA
- MIRABEL SA
- ORGNAC AVEN
- ST MARCEL
- ST-MONTAN

L'hiver 2022-2023 a été irrégulier avec des précipitations très abondantes au mois d'octobre, novembre et décembre ; puis des pluies déficitaires de janvier jusqu'à mars-avril. Bien que les pluies de fin saison 2022 aient été abondantes, rappelons que nous sortions d'un été très sec.

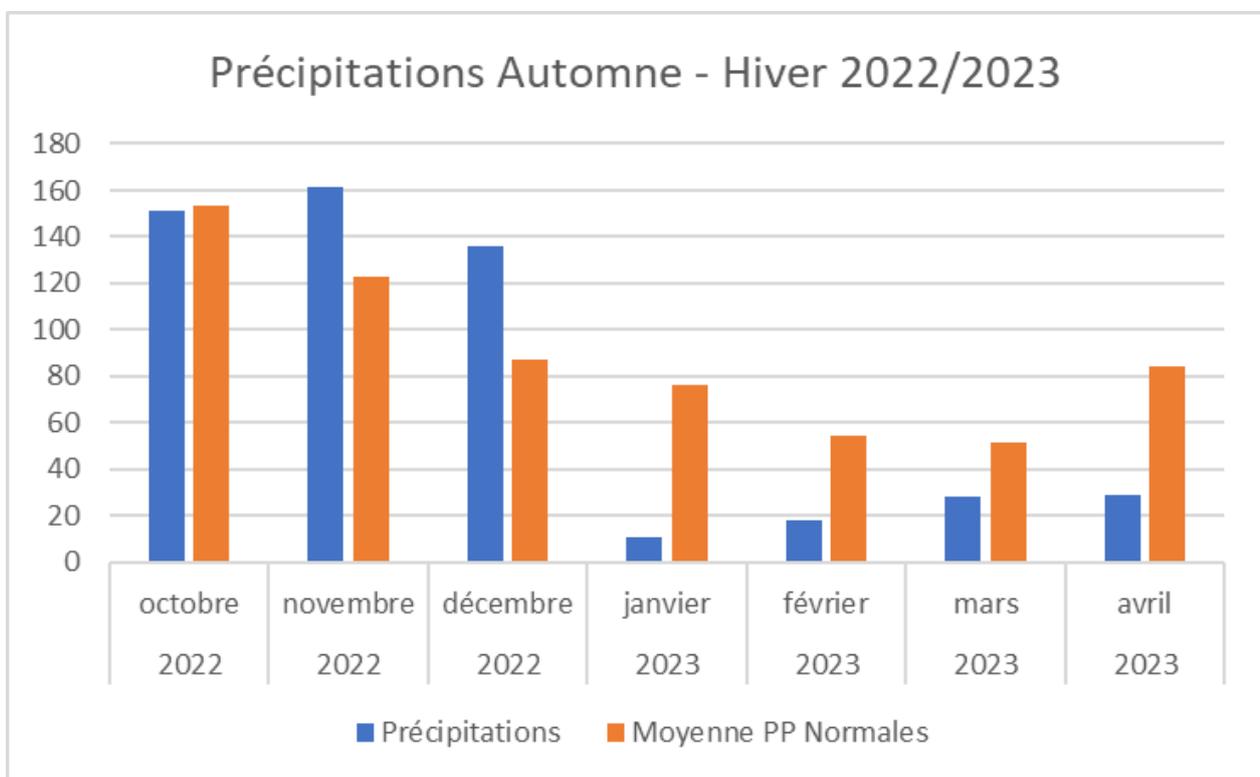


Figure 1 Précipitations automne hiver 2022-2023

Le graphique ci-dessus montre un récapitulatif par mois de l'ensemble de communes de Sud de département.

Le début de saison 2023 est marqué par des déficits pluviométriques ainsi que des températures un peu en dessus de la normale. Le mois de juin nous avons eu des pluies abondantes puis les températures commencent à grimper à partir de juillet. Les températures seront élevées jusqu'au mois d'octobre avec un cumul de précipitations en dessus de la normale.

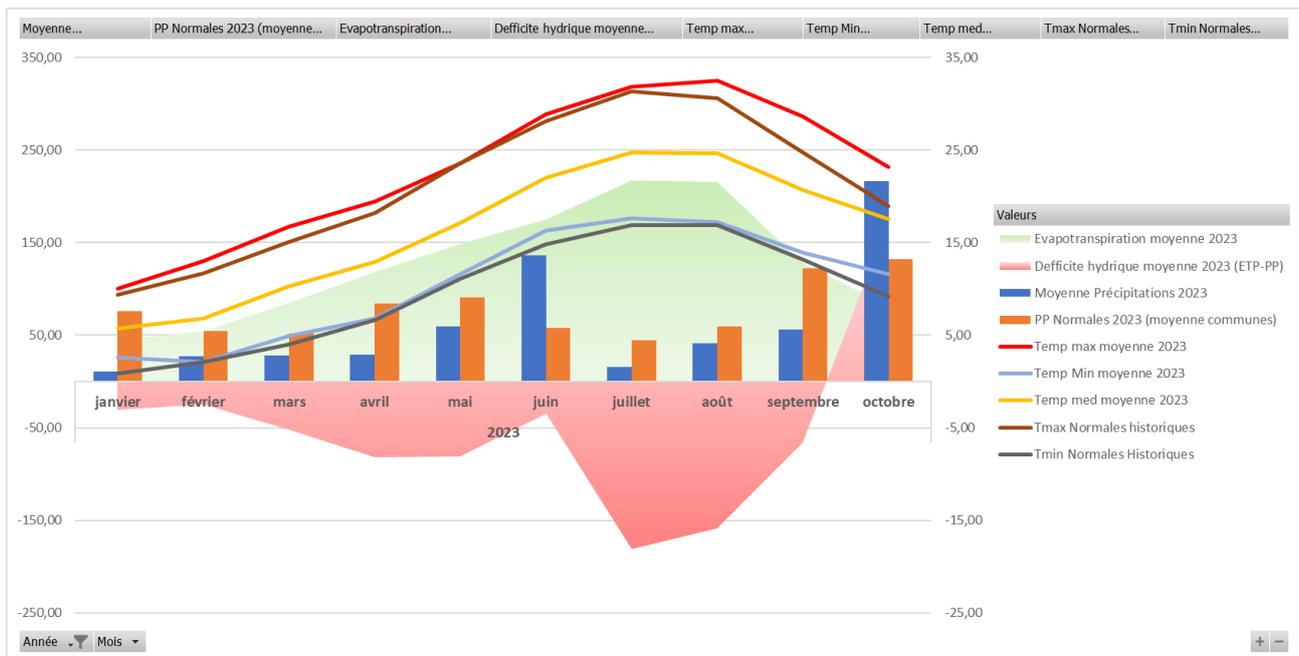


Figure 2 Résumé météorologique 2023

Dans le graphique des températures (ci-dessous), nous verrons que le pic de température maximal atteint en 2023 a été supérieur à celui de 2022. Le maximum enregistré était de 43°C sur la commune de Grospièrres pendant 4 jours.

Les températures du mois de septembre et octobre ont été très supérieures en 2023 par rapport à 2022, ce qui a donné une « arrière-saison » plutôt chaude. Néanmoins, pendant les deux années nous sommes au-dessus des températures maximales historiques (TX Normales).

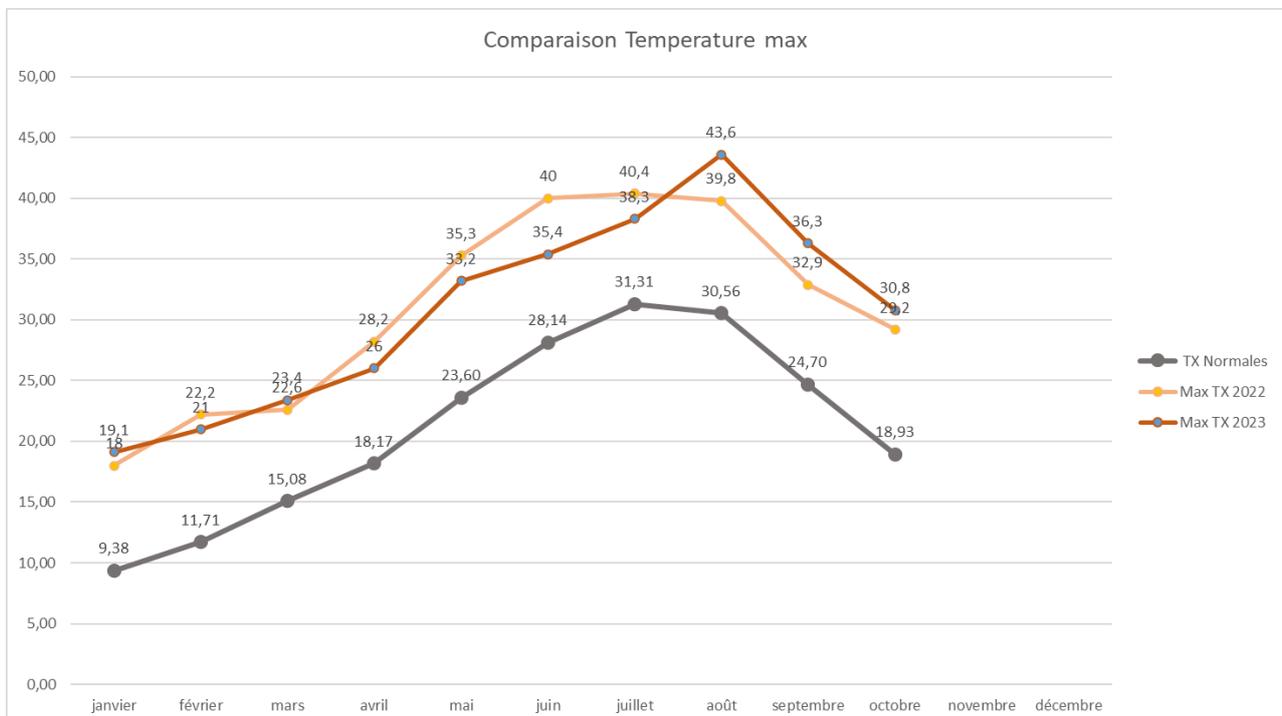


Figure 3 Graphique températures max 2022-2023

En terme d'aléas climatiques, nous avons eu du gel en début saison avec peu de dégâts sur les secteurs au sud de Coiron. Des épisodes de grêles ont touché le département avec un événement très violent à Joannas dont la perte a été de 100%. Enfin, mi-août les fortes chaleurs ont provoqué des brûlures sur feuille et sur grappes dans tout le département.

2 PHENOLOGIE

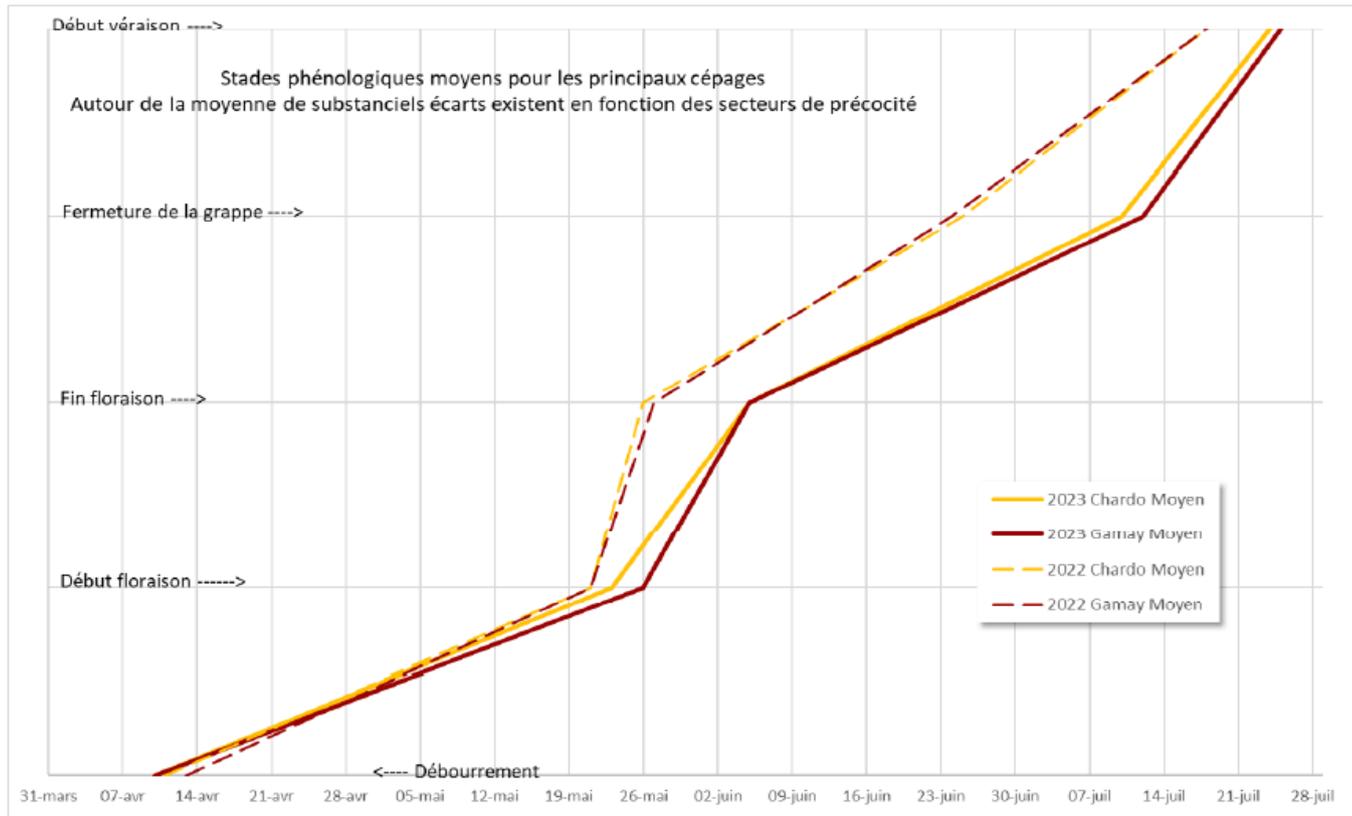


Figure 4 Phénologie cépages Chardonnay – Gamay (Source : Bilan BSV novembre 2023)

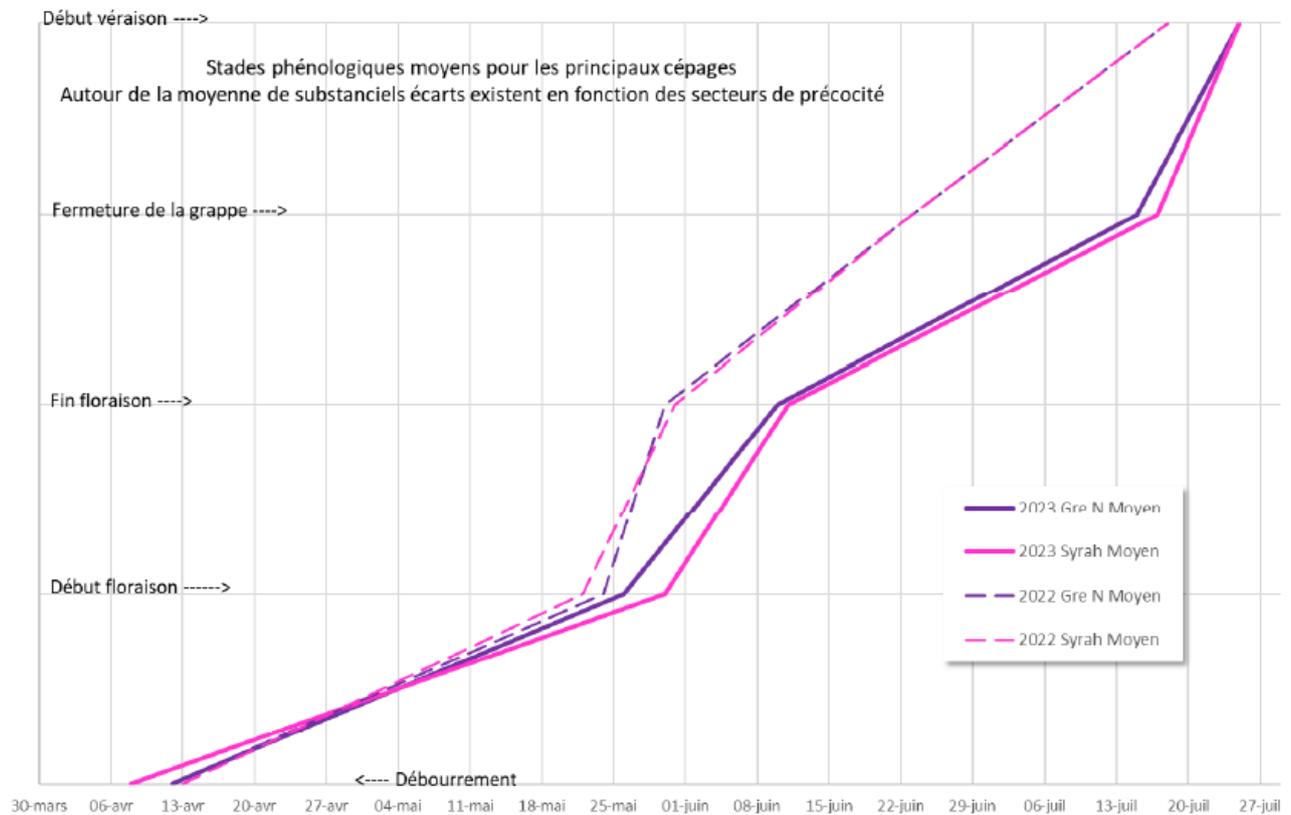


Figure 5 Phénologie cépages Syrah – Grenache (Source : Bilan BSV novembre 2023)

Le début de débourrement a été similaire à celui de 2022 pour la plupart des cépages. Cependant, du fait que les températures du mois de mai jusqu'à juin ont été plus fraîches qu'en 2022, avec des pluies réparties tout au long de cette période, la phénologie montre un retard de 10 jours en moyenne pendant la floraison et de 15 jours à la fermeture des grappes.

La pousse a été particulièrement rapide sur l'ensemble du département, ce qui a pu entraîner des difficultés sur l'organisation entre l'avancement des travaux en vert puis le renouvellement des traitements. De plus, le climat a favorisé le développement de l'herbe ce qui a pu ajouter une difficulté supplémentaire à l'organisation des travaux.

La sortie des grappes était très prometteuse avec une induction floréal élevée. La coulure était présente sur les cépages sensibles (merlot-grenache). Les parcelles épargnées par la maladie ont pu avoir une belle récolte.

Les vendanges ont débuté le 15 août en moyenne pour les cépages plus précoces. L'arrière-saison a permis une maturité satisfaisante pour les cépages tardifs.

Les pluies abondantes de juin – juillet, ont permis que les parcelles qui ont été défoliées par le mildiou en début saison aient pu développer de nouvelles feuilles courant juillet. Enfin, les températures chaudes ainsi que les précipitations du mois d'août ont permis que la végétation continue à se développer jusque tard dans la saison.

3 BILAN SANITAIRE

Voici un résumé des observations effectuées en 2023.

Tableau 1 Résume observations 2023 (Source : Bilan BSV novembre 2023)

Bioagresseurs / Auxiliaires	Ardèche sud		
	Fréq moy 2023	Fréq Max 2023	Comparaison 2022
Maladies			
Mildiou feuillage	20	60	>>
Mildiou grappe	22	94	>>
Oïdium feuillage	7	40	<
Oïdium grappe	9	30	>
Black-rot feuillage	5	20	=
Black-rot grappe	2	5	=
Botrytis grappe	-	-	=
Excoriose	24	30	<

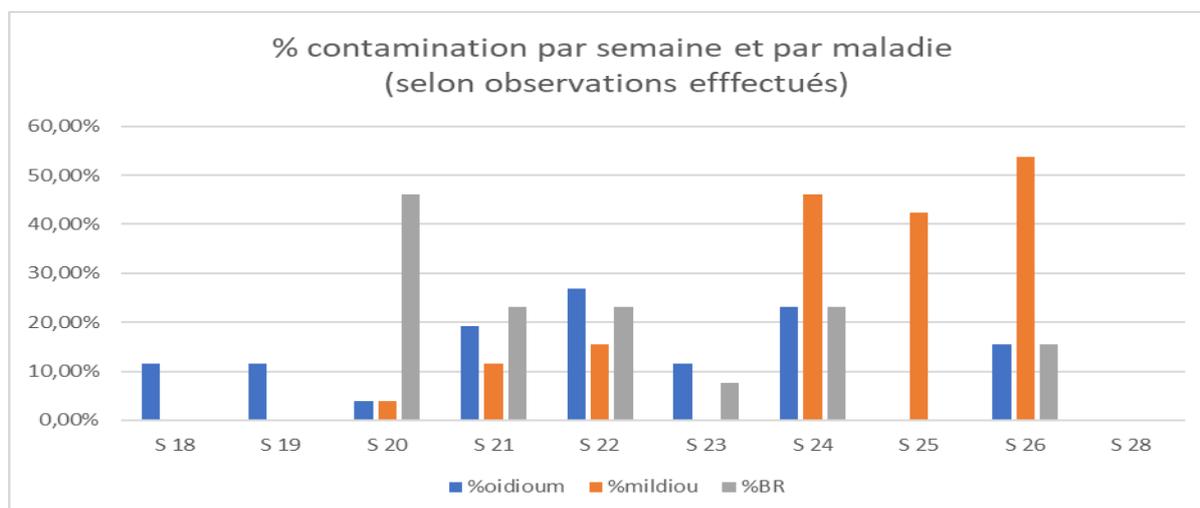


Figure 6 Pourcentage contamination par semaine d'observation 2023

Mildiou

Nous avons effectué les premières observations de tâches le 15 mai, cependant le début a été probablement aux alentours du 8 mai. Les pluies ont favorisé le repiquage du champignon. Le mois de juin nous avons connu de fortes précipitations à des fréquences très rapprochées, ce qui a fait que le mildiou a pu se repiquer plusieurs fois, ce qui a aggravé les symptômes sur le vignoble.

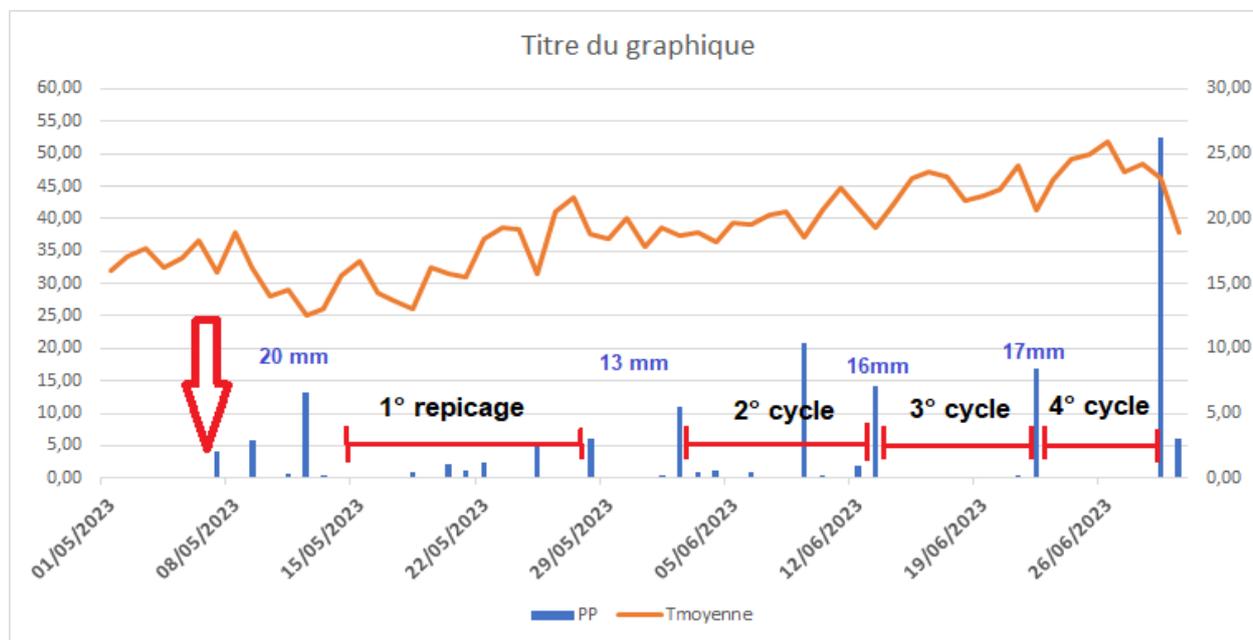


Figure 7 développement mildiou 2023

Les cépages fortement touchés ont été prioritairement les grenaches et les merlots. Le graphique ci-dessous montre le nombre de parcelles affectées par la maladie pendant la saison (réseaux observation Bsv Sud Ardèche).

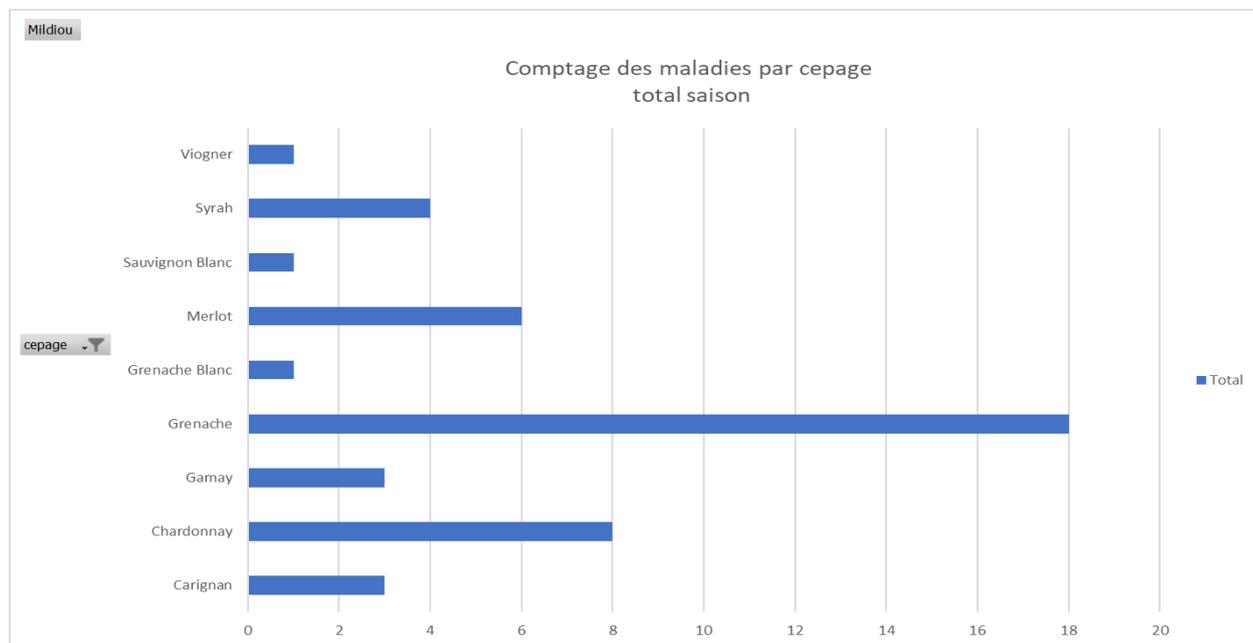


Figure 8 Nombre des parcelles affectées par le mildiou - cépages

L'année a été très compliquée pour tous les viticulteurs, plusieurs facteurs ont fait que le pourcentage de pertes estimées soit variable. Certaines parcelles ont perdu complètement la récolte.

Les viticulteurs conventionnels ont dû serrer les cadences de traitements tout en respectant l'alternance de familles chimiques. Les viticulteurs en AB ont dû traiter après chaque pluie la plupart de temps. Les 4kg/ha de cuivre ont été parfois dépassés, mais un lissage sera fait cette année pour respecter la dose maximale en certification.

Oidium

La protection contre l'oïdium a commencé très tôt sur les parcelles les plus sensibles (chardonnay – gamay). Les premiers foyers ont été observés en début mai. Le début a été similaire à 2022.

Les conditions météorologiques de juillet et Août ont favorisé le développement de l'oïdium avec des traitements jusqu'à mi-août.

La présence d'oïdium a été prématuré sur les cépages sensibles comme le chardonnay et gamay. La présence d'oïdium sur grappe a été variable, entre 3 et 11% avec une fréquence d'attaque similaire à 2022 (30% max en moyenne) et une intensité qui n'a pas dépassé les 10% en moyenne. Sur certaines parcelles, l'oïdium a continué à se développer jusqu'à août, ce qui a pu affecter les rendements.

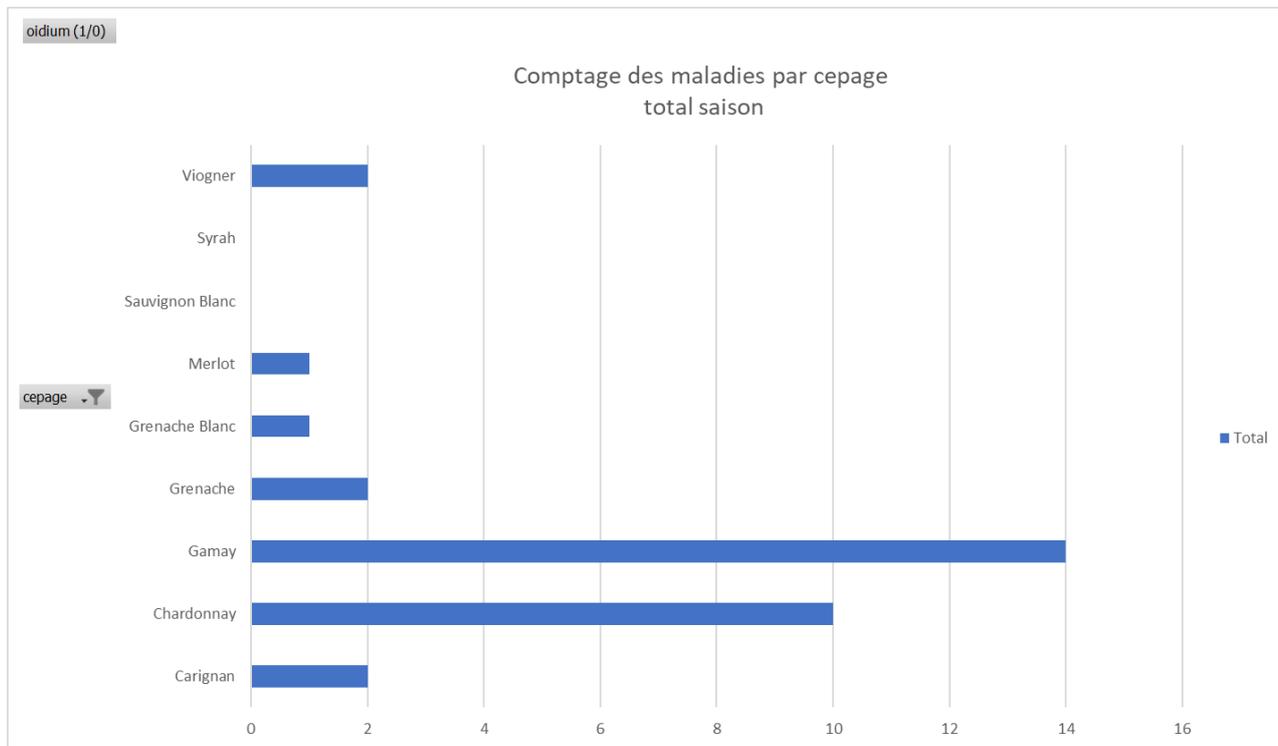


Figure 9 Nombre des parcelles affectées par l'oïdium - cépages

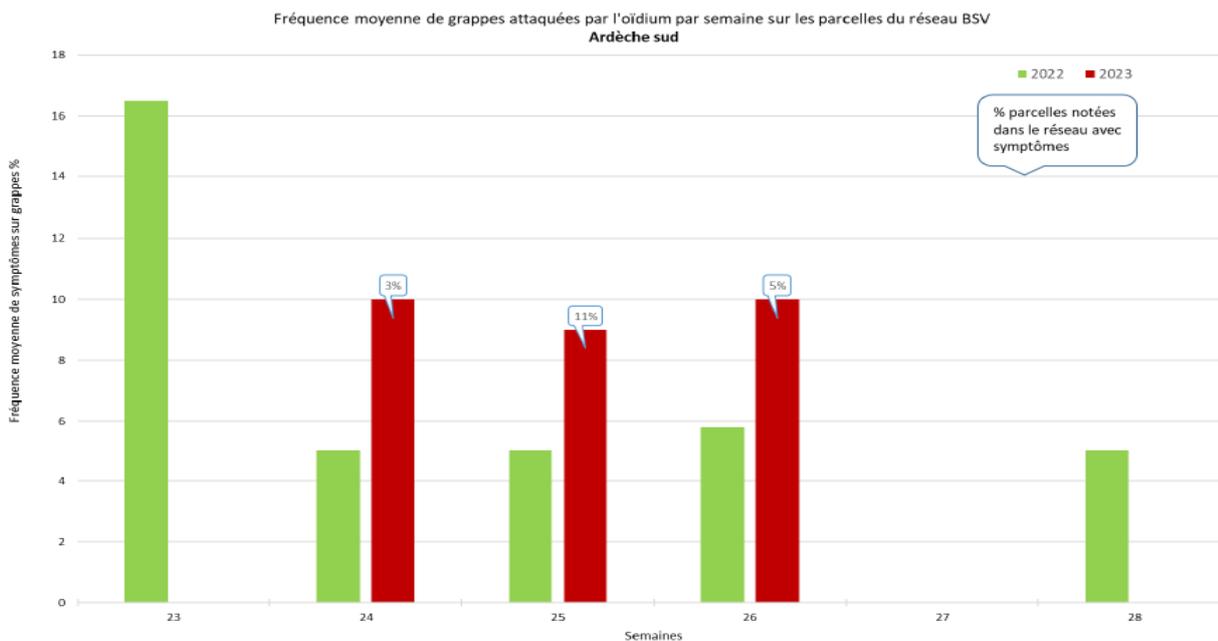


Figure 10 Fréquence de grappes touchées par l'oïdium (Source : Bilan BSV novembre 2023)

Black rot

La pluviométrie en début de saison a été très favorable au développement du champignon sur les zones sensibles. Les premières tâches ont été répertoriées aux alentours du 5 mai suite aux précipitations de fin avril. L'apparition a été plus tardive qu'en 2022.

Les symptômes sur feuilles ont été répertoriés pour la plupart des communes à historique et quelques parcelles ont été affectées au niveau des grappes sur les communes de Bourg-Saint-Andéol, Saint germain et Salavas principalement. La période sèche de fin saison a stoppé son développement.

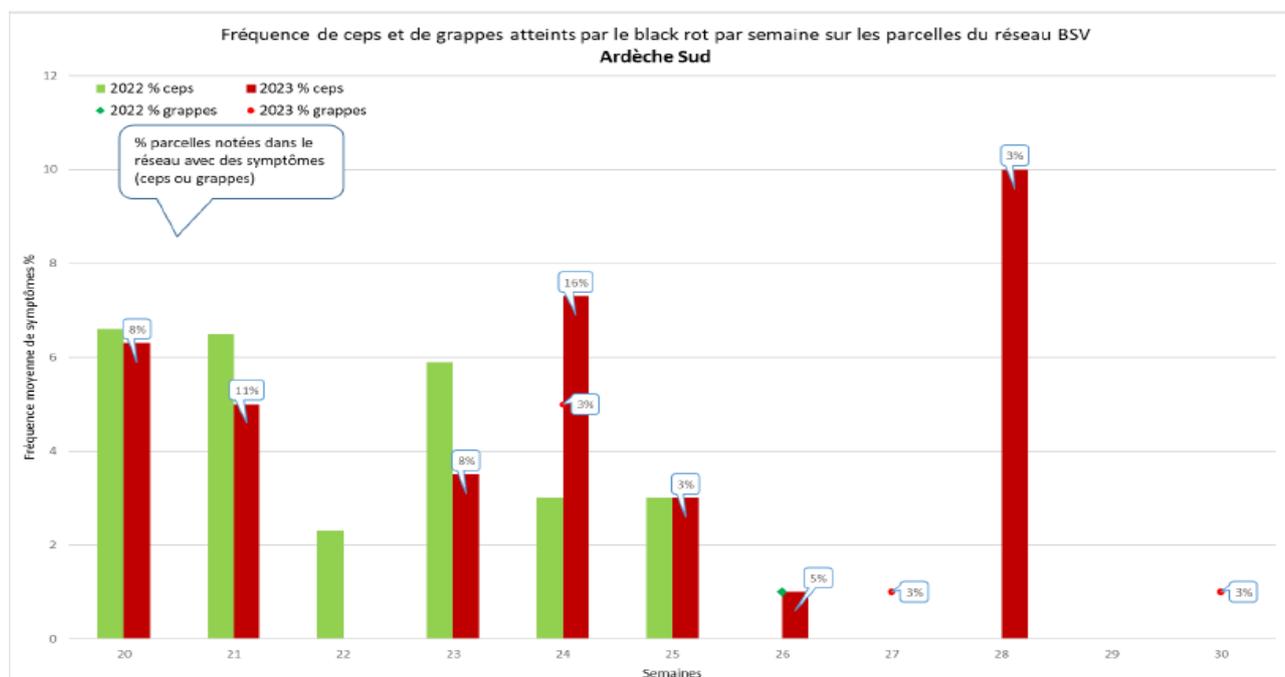


Figure 11 Fréquence de ceps et des grappes touchées par le BR (Source : Bilan BSV novembre 2023)

4 RESUME ET CONCLUSION

L'année 2023 a été très différente des années précédentes. Au niveau météorologique, nous avons eu d'abondantes précipitations le mois de juin avec des pluies réparties tout au long de la saison, avec des précipitations très hétérogènes selon les communes et des épisodes de grêles sur quelques secteurs. Néanmoins, le mois d'août nous avons eu de fortes températures avec certaines parcelles qui montraient des symptômes de stress hydriques et d'échaudage sur feuille et grappe.

Cette météorologie a favorisé le développement des maladies, particulièrement du mildiou en début et milieu de saison. L'hétérogénéité des pluies sur les différentes communes ainsi que le relief diversifié du département a fait que les dégâts liés à la maladie ont été très variables mais sans doute la maladie a touché tout le territoire.

En termes de vendanges, les pertes estimées sont aux alentours de 10% en moyenne, mais comme dit précédemment, certaines parcelles n'ont pas pu être récoltées alors que d'autres ont eu de forts rendements. Les températures chaudes de fin saison ont permis la maturation des cépages tardifs, mais certaines parcelles montraient un flétrissement en fin de cycle.

Enfin, l'année 2023 a montré des aléas climatiques extrêmes (grêles, échaudage puis précipitations abondantes) qui a compliqué le travail des vignerons en termes de protection phytosanitaire et avancement des travaux en vert. Ceci réaffirme l'impact du dérèglement climatique sur l'agriculture.

Une fiche explicative des conséquences agronomiques sur la viticulture causées par le changement climatique a été élaborée par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche pour prévoir des adaptations à mettre en place dans une futur proche :

Lien : https://extranet-ardeche.chambres-agriculture.fr/?id=2889254&tx_news_pi1%5Bnews%5D=126654&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=8ee78b9d77595195202bcef1cb6b46b4